

## Atelier sur la coopération locale - Intervenante : Emeline POULAIN - Ressources Architecture

- **Les ressources à mobiliser :**

- Il est pertinent de rechercher des partenaires à une échelle locale.
- Élargir le spectre des partenaires en ciblant des structures avec lesquelles il n'est pas habituel de collaborer (approche plus horizontale et moins verticale).
- Cela demande du temps et un investissement sur le long terme.
- Il est important d'avoir des échanges nourris avec les nouveaux partenaires pour bien se connaître et identifier les compétences mobilisables.
- Un engagement personnel et professionnel fort est nécessaire pour convaincre de la pertinence de la démarche.



- **Les difficultés :**

- Le temps à consacrer pour trouver les bons interlocuteurs et réaliser la cartographie des acteurs est important ; il ne peut pas être rémunéré lors d'une première opération.



- **Comment aller plus loin :**

- Ouvrir le champ des possibles par l'expérimentation.
- Constituer un réseau à partir de ces premières expériences et capitaliser en vue des prochains chantiers.
- Partager ces acquis avec des centres de formation afin de faire évoluer les compétences.
- Mutualiser les initiatives entre territoires, créer un lien entre le local et le régional pour faire émerger une filière — en l'occurrence, celle du réemploi de matériaux.





- **Réponses aux questions :**

- Taux de réemploi de matériaux de l'ordre de 40 à 45 % sur les 2 chantiers présentés.
- Un projet vitrine est un accélérateur pour le développement d'une filière du réemploi.
- Le coût final d'un chantier intégrant une part importante de matériaux de réemploi ou biosourcés n'est pas plus cher mais tout le temps à passer sur le projet n'est pas valorisé.
- Approche qui profite au territoire car :
  - le coût matière est plus faible et le coût main d'œuvre est plus élevé mais cela profite davantage au territoire et moins aux fabricants de produits qui ne sont pas du territoire.
  - développement de nouvelles compétences chez les acteurs locaux
- La démarche est transposable à des projets privés mais cela implique un vrai engagement du commanditaire des travaux